



Relevé de décisions

Assemblée Générale

Le samedi 6 janvier 2018, se tenait au Comité National Olympique et Sportif Français, l'Assemblée Générale Mixte de la Fédération.

L'Assemblée Générale a approuvé à la majorité le procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2017 par 671 voix pour et 465 voix contre.

L'Assemblée Générale a approuvé à la majorité le Rapport Moral du Président sur la saison 2016/2017 par 709 voix Pour, 286 voix Contre et 191 abstentions.

L'Assemblée Générale a approuvé à la majorité les comptes annuels après lecture des rapports établis par la Vice-Présidente en charge des Finances et du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clos le 31 août 2017 par 720 voix Pour et 571 voix Contre.

L'Assemblée générale a approuvé à la majorité d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 227 996 €, de la façon suivante :« report à nouveau », lequel est porté à - 184 019 €, par 766 voix Pour et 525 voix Contre.

L'Assemblée générale a approuvé à la majorité d'affecter le budget prévisionnel pour l'exercice 2017/2018 par 745 voix Pour et 468 voix Contre.

L'Assemblée générale a approuvé à la majorité de maintenir les tarifs fédéraux pour la saison 2018/2019 à l'exception du montant de l'affiliation qui se trouve fixé à 250 €, par 773 voix Pour et 483 voix Contre.

Il a été proposé d'adopter les modifications des Statuts, du Règlement Intérieur et du Règlement Financier par un vote unique. Le résultat est le suivant : 554 voix Pour, 451 voix Contre et 74 abstentions. Les modifications des Statuts ne pouvaient être adoptées qu'à la majorité des deux-tiers de voix exprimées soit 670 sur 1005. Les modifications des Statuts sont alors rejetées. Les modifications du Règlement Intérieur et du Règlement Financier sont adoptées.

Publié sur le site internet de la Fédération le 9 janvier 2018.

Maggy COULON
Vice-Présidente
Chargée de l'Administration

Denis ODJO
Président